

**Objet : Réunion du Conseil Municipal**

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

<b>Le vendredi 6 septembre 2013 à 19 heures Salle Saint Jean-Baptiste</b>
---

**Communication** : Arrêté préfectoral complémentaire n°14347 du 24 juin 2013 applicables au centre de transit de déchets industriels exploité par la société Saint Laurent Métaux dans la ZAC Saint-Estève pour information des membres du Conseil Municipal.

**Approbation du compte rendu de la séance du 24 juin 2013**

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le compte rendu de la séance du 24 juin 2013, joint à la présente note explicative de synthèse.

**Ordre du jour :**

1. Budget communal - Participation financière des communes aux charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes - Année 2012/2013  
**(Rapporteur : Madame Hélène MAILLEY-GAZAGNAIRE)**
2. Budget Communal – Subventions aux associations dans le cadre des ateliers du soir  
**(Rapporteur : Madame Hélène MAILLEY-GAZAGNAIRE)**
3. Taxe départementale sur la consommation finale d'électricité – Fixation du coefficient multiplicateur  
**(Rapporteur : Monsieur Christian SEGURET)**
4. FISAC – Approbation d'un programme d'actions  
**(Rapporteur : Monsieur Fabien PANIER)**
5. Police Municipale – Dispositif de verbalisation électronique- Convention relative a sa mise en œuvre sur le territoire de la commune  
**(Rapporteur : Monsieur Fabien PANIER)**
6. PAPI - Création du Syndicat Intercommunal du Bassin versant de la Cagne - Approbation  
**(Rapporteur : Monsieur Christian SEGURET)**
7. Règlement local de publicité Commune de Gattières - Avis  
**(Rapporteur : Monsieur Jean-Claude PINTO)**

8. Contentieux – Dossier 1002485-5 – Régularisation  
**(Rapporteur : Monsieur Le Maire)**
  
9. Personnel Communal – Création d'un poste de Chef de Service de Police Municipale de classe normale (catégorie B)  
**(Rapporteur : Monsieur Le Maire)**

Vous trouverez, ci-joint, conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse présentant les affaires, qui seront soumises à délibération lors de cette réunion.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

M. Jean-Michel SEMPÉRÉ,  
Maire de Saint-Jeannet

